



Paris, le 23 décembre 2024

N° 1331
AMBACI-PAR/PC/SECS/DTAE/wml/12-2024 Mf.

ATTESTATION DE BOURSE

Je soussigné, Maurice Kouakou BANDAMAN, Ambassadeur Extraordinaire et Plénipotentiaire de la République de Côte d'Ivoire près la République Française et la Principauté de Monaco, atteste que Mademoiselle **BALOU MARIE-CATHERINE SOLEFE**, née le 06 juillet 1999 à Abidjan (Côte d'Ivoire), inscrite en Master 2 Santé Publique, Parcours : Politiques, Sociétés et Populations à l'Ecole des Hautes Etudes en Santé Publique de Rennes, est titulaire d'une bourse du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique (décision n°582/MESRS/DOB/SD-BEHCI du 17/12/2024), au titre de l'année académique 2024/2025.

Le montant annuel de la bourse est de **7.317,55 euros**.

L'intéressée bénéficie également d'une contribution aux frais de scolarité d'un montant de **3.811,23 euros**.

Ces sommes seront virées sur le compte bancaire de l'étudiante en fonction de la disponibilité de la trésorerie.

En foi de quoi, la présente attestation est établie pour servir et valoir ce que de droit.

Pour l'Ambassadeur & P/O

Le Conseiller
Chef du Service Adjoint
Diarrassouba Tchortcha Alex-Emma

